



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

## Le Sous-Directeur général pour les Relations extérieures et l'Information du public

Aux Organisations non gouvernementales,  
partenaires officiels de l'UNESCO

Réf. : ERI/NCS/NGO/2013/165

20 décembre 2013

Chers partenaires,

La 37<sup>e</sup> session de la Conférence générale s'est achevée le 20 novembre dernier et j'aimerais aujourd'hui revenir sur certains de ses événements marquants.

### 37<sup>e</sup> session de la Conférence générale

Ce sont plus de 3 000 participants issus des 195 Etats membres et membres associés de l'UNESCO qui ont participé à la 37<sup>e</sup> session de la Conférence générale. Quant aux ONG et fondations en partenariat officiel avec l'UNESCO, ce sont près de 300 représentants d'une centaine d'ONG qui ont assisté à cet événement, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à la session précédente de 2011.

L'espace dédié aux ONG a d'ailleurs rencontré un franc succès. Chaque jour, une quarantaine de représentants d'ONG y ont circulé et ont participé aux rencontres organisées quotidiennement sur les travaux de la Conférence et sur des sujets aussi importants que la coopération avec les commissions nationales ou le Programme de participation. Trente ONG ont assuré des stands et eu l'occasion de présenter leurs activités. Cet espace a été – je crois – une importante vitrine qui a permis de mieux faire connaître notre partenariat aux participants à la Conférence générale, mais il a aussi constitué un espace privilégié d'échanges et d'interaction entre les ONG présentes, qui ont pu ainsi mieux connaître l'action d'autres ONG, apprendre mutuellement et envisager le cas échéant des synergies nouvelles. Une expérience qui devrait très certainement être renouvelée dans deux ans.

Cette session de la Conférence générale s'est tenue dans un contexte marqué par une réforme en profondeur visant à revitaliser l'UNESCO, à la rendre plus pertinente, plus efficace et plus résiliente. La Conférence générale a approuvé le programme de réforme établi par la Directrice générale, Irina Bokova, qui a été réélue pour quatre ans avec pour mandat de poursuivre les changements initiés pendant son premier mandat.

La Conférence générale a fixé une direction au travail de l'UNESCO pour les huit années à venir. La nouvelle Stratégie à moyen terme (2014-2021) (document 37 C/4) adoptée par la Conférence permet à l'UNESCO de jouer un rôle de premier plan pour définir les objectifs de développement qui remplaceront les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication.

L'Afrique et l'égalité des genres restent les priorités de l'Organisation pour les huit prochaines années et la paix et le développement durable sont les objectifs qui orienteront toutes les activités de l'Organisation. Répondre aux problèmes rencontrés par les jeunes restera en outre au premier rang des préoccupations de l'UNESCO.

Pour ce qui est de notre partenariat avec les ONG, je tiens à souligner que la Conférence générale s'est félicitée de la nouvelle mobilisation des ONG dans le cadre de leur action collective et a incité le Comité de liaison ONG-UNESCO à poursuivre ses efforts destinés à recentrer son action sur les priorités de l'Organisation. Elle a également invité la Directrice générale à poursuivre sa politique visant à promouvoir une plus grande diversité géographique, en coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO et en conformité avec la Stratégie globale pour les partenariats récemment approuvée par le Conseil exécutif. Je sais d'ailleurs cette occasion pour vous inviter à lire ou à relire cette Stratégie globale de partenariat en particulier la partie concernant les ONG que vous trouverez dans [ce document](#).

### **Conseil exécutif de l'UNESCO**

Comme à l'accoutumée, le Conseil exécutif, dans sa nouvelle composition suite aux élections qui ont eu lieu lors de la Conférence générale, s'est réuni en session le vendredi 22 novembre, pour procéder aux élections du Président et des Vice-Présidents mais aussi, entre autres, pour constituer ses organes subsidiaires permanents. Vous trouverez, [sous ce lien](#), la constitution de ceux-ci.

J'ai le plaisir de vous informer que M. Mohamed Sameh Amr, Ambassadeur, Délégué permanent de la République arabe d'Egypte auprès de l'UNESCO, a été élu à la Présidence du Conseil exécutif pour l'exercice biennal 2014-2015. Comme vous le savez, l'Egypte avait été élue à la Présidence du Comité sur les partenaires non gouvernementaux (PNG) pour l'exercice biennal 2011-2013. M. Amr était le Président du Comité PNG lors de la 191<sup>e</sup> session du Conseil exécutif en octobre dernier et a suivi de près les travaux de ce Comité tout au long du biennium précédent.

Vous trouverez [sous ce lien](#), la composition, pour l'exercice biennal 2014-2015, du Comité sur les partenaires non gouvernementaux, dont le nouveau Président est M. Narayan Gopal Malego, Secrétaire général de la Commission nationale du Népal pour l'UNESCO.

Dans le cadre de la révision de ses méthodes de travail, le Conseil exécutif a en outre décidé que pendant cet exercice biennal, le Comité sur les partenaires non gouvernementaux (PNG) se réunira désormais une fois par an, en tant que de besoin.

La prochaine session du Conseil exécutif se déroulera du 2 au 15 avril 2014. Il appartient maintenant au Bureau du Conseil exécutif de fixer les dates de ses organes subsidiaires permanents. Dès que celui-ci aura pris une décision quant à la tenue du Comité sur les partenaires non gouvernementaux à la session de printemps ou à la session d'automne du Conseil exécutif, je ne manquerai pas de vous en informer.

**29 janvier 2013 –Lancement du Rapport mondial de suivi sur l’Éducation pour tous - Enseigner et apprendre: Atteindre la qualité pour tous, Addis Abeba, Ethiopie**

Le Rapport montre pourquoi l’enseignement et l’apprentissage sont essentiels pour le développement dans un monde qui change rapidement. Il explique comment un investissement judicieux dans les enseignants et d’autres réformes visant à renforcer l’équité dans l’apprentissage transforment les perspectives à long terme des individus et des sociétés.

Comme les années précédentes, des lancements nationaux de ce rapport auront lieu dans plusieurs pays membres de l’UNESCO, grâce à la collaboration entre l’équipe chargée du Rapport, les bureaux hors siège et les commissions nationales.

Ces lancements rassembleront les représentants de gouvernement, ainsi que des universitaires, des représentants de la société civile, des ONG et, compte tenu du sujet de cette année, des professeurs. Dans le cadre d’une présentation générale du rapport et à travers des présentations et des débats, ces événements visent à inciter les participants à réfléchir ensemble aux problématiques spécifiques à l’enseignement et à l’apprentissage ainsi qu’à l’importance de la qualité de l’éducation pour le développement du pays.

Je sais pouvoir compter sur votre soutien pour faire du lancement de ce Rapport un succès, en contribuant à sa promotion.

Vous pourrez le consulter fin janvier à l’adresse suivante :  
<http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/efareport/reports/2013/>

Contact : Mme Katharine Redman (k.redman@unesco.org)

**13 février 2014 - Journée mondiale de la radio**

Le 13 février, des diffuseurs internationaux retransmettront en direct du Siège de l’UNESCO. Par l’intermédiaire des Commissions nationales, des Bureaux hors-Siège et d’autres organisations, l’UNESCO coordonnera les événements de la Journée mondiale de la radio dans le monde entier. L’UNESCO fournira également des articles libres de droit, des messages audio et vidéo de leaders d’opinion, de célébrités et d’ambassadeurs de bonne volonté de l’UNESCO relatifs à la radio et pour une utilisation par les radiodiffuseurs lors de la Journée mondiale de la radio.

Le 13 février est la date proclamée par l'UNESCO pour célébrer la radio, favoriser la coopération internationale entre les diffuseurs ; encourager les décideurs à créer et fournir un accès à l'information par le biais de la radio, y compris des radios communautaires ; et à promouvoir la liberté d'expression et l'égalité des genres sur les ondes. Cette année, lors de cette journée, l'UNESCO célébrera « les femmes à la radio » et tous ceux et toutes celles qui les soutiennent.

L'UNESCO encourage tous les pays à célébrer cette Journée en menant des activités avec divers partenaires, comme les associations nationales, régionales et internationales de radiodiffusion, les ONG, les médias et le grand public. Faites nous part de vos expériences en la matière et des activités que votre ONG a l'intention de promouvoir dans le cadre de cette journée.

Comme vous le verrez sur [notre site web](#), des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO ont déjà prévu de s'associer à cette journée. J'espère que d'autres ONG de communication se joindront à elles pour faire de cette journée un succès. Contact : Mme Mirta Lourenço ([m.lourenco@unesco.org](mailto:m.lourenco@unesco.org))

### **24-28 février 2014 – 7<sup>e</sup> Conférence mondiale du Programme international de recherche et d'analyses de données hydrologiques (FRIEND-2014), Hanoi, Vietnam**

Cette Conférence est organisée par le Programme hydrologique international de l'UNESCO (PHI) en coopération avec des éminents instituts et les bureaux de l'UNESCO de Jakarta et d'Hanoï. Elle aura pour thème : « L'hydrologie dans un monde en mutation : les dimensions environnementales et humaines ». La Conférence abordera également des sujets comme les changements dans les flux écologiques et l'écohydrologie côtière ou les processus de l'érosion et le transport des sédiments

Le programme FRiEND (Flow Regimes from International Experimental and Network Data) est un programme international de recherche qui permet de mettre en place des réseaux régionaux pour l'analyse des données hydrologiques.

J'espère que certains d'entre vous, représentants d'ONG dont les domaines de compétence sont liés à l'eau douce pourront assister à cette conférence.

Vous trouverez de plus amples informations sur le Programme hydrologique international de l'UNESCO en suivant ce lien : <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/water/ihp/> et sur le programme FRIEND (en anglais) [sous ce lien](#).

Contact : M. Siegfried Demuth ([s.demuth@unesco.org](mailto:s.demuth@unesco.org))

### **Publications UNESCO**

- Le *Dictionnaire universel des Créatrices* a été lancé au Siège de l'UNESCO le 22 novembre. Le Dictionnaire est le produit de plusieurs années d'un travail minutieux mené par une équipe de plus de 1600 auteurs, et contient des articles sur 12 000 femmes créatrices du monde entier, dans toutes les sphères d'activité. Il est disponible en librairie.

- La publication *Underground sociabilities: identity, culture and resistance in Rio de Janeiro's favelas* est réalisée par la London School of Economics en partenariat avec le Bureau de l'UNESCO au Brésil. Ce livre étudie les moyens de sociabilité qui restent invisibles et souterrains dans les sociétés traditionnelles. Il est disponible [sous ce lien](#) en anglais et en portugais.
- La publication *Renforcer la gouvernance de la culture pour créer des opportunités de développement – les résultats du projet UNESCO/UE Banque d'expertise* vient de paraître en libre accès. Elle montre les effets positifs d'un meilleur pilotage de la filière culturelle, et comment les gouvernements peuvent libérer le potentiel des industries culturelles pour l'emploi, l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté, à travers une meilleure coordination des politiques et des professionnels de la culture. Vous pouvez la télécharger [sous ce lien](#).

### **Badges annuels 2014**

J'aimerais vous rappeler que les représentants des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO dont les fonctions demandent de fréquentes visites à l'UNESCO, peuvent avoir des badges d'accès à nos locaux qui s'étendent sur l'année civile. Ainsi, l'équipe dirigeante d'une ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO peut demander, pour ses représentants, des badges annuels, dans la limite de cinq badges par ONG (sauf pour les ONG dont le siège est situé dans les locaux de l'UNESCO). N'hésitez pas à faire parvenir vos demandes de badges à la Section des ONG (UNESCO, 7 Place de Fontenoy, 75352 Paris 07SP, France, fax : +33 1 45 68 56 43, courriel : ngo@unesco.org).

\* \* \* \* \*

Dans le cadre des Directives concernant les relations de l'UNESCO avec les fondations et d'autres institutions similaires, je suis heureux de vous informer que la Directrice générale a renouvelé, pour une nouvelle période de six ans (jusqu'en 2018), les relations officielles avec l'UNESCO de quatre fondations dont le terme était échu :

- Agence mondiale antidopage ;
- Fondation de l'Asie du sud ;
- Fondation Goi pour la paix ;
- Fondation mondiale pour la démocratie et le développement.

Je vous prie d'agréer, chers Partenaires, l'assurance de ma considération distinguée.



Eric Falt